



**LOGIS -
FLORÉAL**

Mag

2021 • N° 9
Printemps

BULLETIN D'INFORMATION DU LOGIS-FLORÉAL



www.lelogisfloreale.be

Sommaire

Édito	3
La minute RH : l'équipe de direction	5
Les talents des cités-jardins : les grandes heures du basket dans les années 70	8
Les chantiers d'investissement au Logis-Floréal.....	10
La question technique : nos amis les sterfputs	14
La question technique : la prévention des incendies	15
La question juridique : vivre en bons voisins.....	16
La Lettre du jardinier	18
La Ferme du Chant des Cailles	19
Un collectif caméra dans les cités-jardins	22
Rencontres « Moments de femmes »	23
Rencontre de Mots	24
Les brèves.....	26
Rappel numéros utiles	28



EDITO

Chères habitantes, chers habitants,

En 2012, la cité-jardin du Logis accueillait en son cœur un projet d'agriculture urbaine. Le projet s'est développé et a très vite rencontré un large enthousiasme dans le quartier et même au-delà. « La Ferme du Chant des Cailles asbl » est constituée en 2014.

Beaucoup de rumeurs circulent aujourd'hui, dans les différents médias et réseaux sociaux, au sujet des constructions sur le champ occupé actuellement par la Ferme et des autres projets de construction dans notre cité. Dès lors il nous paraît important de contextualiser et clarifier la situation.

En 1964, lorsque la Coopérative Le Logis a acheté au CPAS de Bruxelles le terrain où se trouve actuellement la Ferme, l'acte d'achat stipulait l'obligation d'y construire des logements sociaux et, à défaut, de devoir restituer le terrain.

En 2013, la crise du logement était déjà bien présente en Région bruxelloise et les sociétés de logements sociaux ont été sollicitées pour y répondre. Un projet de construction, lancé conjointement par Le Logis et la Commune de Watermael-Boitsfort, était alors voté par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et des fonds étaient attribués pour la construction de logements sur une partie du terrain.

En 2019, la Région a voté un plan « d'urgence logement » pour relancer le programme de constructions.

La crise sanitaire et environnementale que nous traversons fait ressortir de nombreux enjeux sociétaux que nous devons essayer de concilier. Elle renforce les inégalités sociales et fragilise les personnes les plus vulnérables.

Le Logis-Floréal a comme fonction première de procurer des logements à faible loyer. Nous devons poursuivre cet objectif, mais nous voulons le faire en renforçant la mixité et la cohésion sociale.

Depuis quelques mois un groupe de travail a vu le jour. À la demande du Cabinet de Madame Ben Hamou, Secrétaire d'État au logement, la Société de Logement de la Région Bruxelloise (SLRB), le Logis-Floréal et la Ferme du Chant des Cailles réfléchissent ensemble pour construire un projet inclusif et exemplaire au niveau architectural et environnemental, en symbiose avec le projet de la Ferme du Chant des Cailles. Ce projet exemplaire ne pourra se faire que si les moyens financiers nécessaires sont assurés.

Vous l'aurez compris, l'objectif est double : répondre au besoin criant de logements tout en maintenant les activités de la Ferme du Chant des Cailles, et pour y parvenir, nous nous devons d'être attentifs aux besoins de tous.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce projet important pour nous tous.

Bonne lecture !

Société coopérative de locataires LE LOGIS-FLOREAL.

Société civile à forme commerciale sous forme de société coopérative à responsabilité limitée. N° d'entreprise : 0401.984.430.

Siège social : Avenue Georges Benoit, 22 - 1170 Bruxelles. Editrice responsable : A DE BOE.

Comité de rédaction :

D. DURAND, C. EMBISE, D. JACQUES, S. LOODTS, A. PRICE, E-L. SOULISSE, G. THOMAS.

Photos : Le Logis - Floréal, Ferme du Chant des Cailles • Mise-en-page : ligne33.be • Diffusion : 2000 exemplaires

Photo de couverture : Le Logis Floréal

Beste inwoners,

In 2012 werd in het hart van de tuinwijk Le Logis een project voor stadslandbouw opgestart. Het project ontwikkelde zich en kon al snel rekenen op veel enthousiasme in de buurt en zelfs de omgeving. “La Ferme du Chant des Cailles vzw” is opgericht in 2014.

Veel geruchten worden verspreid in de verschillende media en op de sociale netwerken over de bouwwerken op het veld waar nu “La Ferme” staat en over andere bouwprojecten in onze Tuinwijk. Het is belangrijk deze situatie te contextualiseren en te verduidelijken.

Toen de Coöperatieve Le Logis in 1964 van het OCMW van Brussel de grond kocht, waarop “La Ferme” is gevestigd, werd in de koopakte de verplichting opgenomen om er sociale woningen te bouwen en, bij gebreke, de grond terug te geven.

In 2013 was de huisvestingscrisis in het Brussels Gewest al sterk aanwezig en werd aan de sociale huisvestingsmaatschappijen gevraagd om te reageren. Een gezamenlijk bouwproject van Le Logis en de gemeente Watermaal-Bosvoorde werd vervolgens goedgekeurd door de regering van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en er werden fondsen toegewezen voor de bouw van woningen op een deel van het terrein.

In 2019 heeft het Gewest een “noodhuisvestingsplan” goedgekeurd om het bouwprogramma nieuw leven in te blazen.

De gezondheids- en milieucrisis die wij doormaken, brengt veel maatschappelijke problemen aan het licht die wij met elkaar moeten trachten te verzoenen. Het versterkt de sociale ongelijkheid en verzwakt de meest kwetsbare mensen.

De voornaamste functie van Le Logis-Floréal is het verschaffen van goedkope huisvesting. Wij moeten dit doel nastreven, maar wij willen dit doen met versterking van de diversiteit en sociale cohesie.

De afgelopen maanden werd een werkgroep opgericht. Op verzoek van het kabinet van mevrouw Ben Hamou, staatssecretaris voor Huisvesting, werken de Brusselse Gewestelijke Huisvestingsmaatschappij (BGHM), Le Logis-Floréal en “la Ferme du Chant des Cailles” samen aan een inclusief en voorbeeldig project op architecturaal en ecologisch vlak, in symbiose met het project van “La Ferme du Chant des Cailles”. Dit voorbeeldige project zal enkel mogelijk zijn als de nodige financiële middelen worden vrijgemaakt.

Zoals u zult hebben begrepen, is de doel tweeledig: tegemoetkomen aan de schreeuwende behoefte aan huisvesting met behoud van de activiteiten van “La Ferme du Chant des Cailles”. Om dit te bereiken moeten we aandacht hebben voor de behoefte van allen.

Wij zullen u op de hoogte houden van de voortgang van dit belangrijk project voor iedereen.

Veel leesplezier!

DE RAAD VAN BEHEER VAN LE LOGIS-FLOREAL

La minute RH: L'équipe de direction

Nous vous présentons dans ce numéro l'équipe de direction du Logis-Floréal, qui se compose des cinq responsables de service et de la Directrice-Gérante opérationnelle. L'équipe fonctionne selon le mode de la concertation. Ses réunions sont le lieu d'échanges et de réflexion sur les orientations stratégiques, sur des questions du terrain, sur des informations générales liées à la vie de la société.



De gauche à droite :
Béatrice Léonard,
Ingrid Plancqueel,
Annie Vanbalthoven,
Magali Carlier,
Luis Gomes,
Daphné Godfirmon

Les responsables de services ont en charge la gestion et la coordination de leur équipe. Ils/elles supervisent le suivi des dossiers et conseillent la Direction dans leurs domaines de compétences. Les décisions relatives à la gestion quotidienne sont prises par la Direction : la Directrice-Gérante opérationnelle et l'Administratrice-Déléguée.

L'équipe est animée par un objectif commun : construire et développer un projet où la dimension humaine est au cœur de son action.

Daphné Godfirnon – Directrice- Gérante opérationnelle

Le rôle de Daphné au sein de la société est d'assurer la gestion journalière de la société : coordination, communication, orientations et décisions. Elle fait le lien entre les services, avec le Conseil d'administration, les autorités publiques et notre tutelle, la SLRB (Société de Logement de la Région Bruxelloise). Elle juge son travail très intéressant car très varié. Il touche à tous les domaines de la société : du social, au technique en passant par les finances et les ressources humaines.

« Mon histoire avec Le Logis-Floréal remonte à ma naissance : je suis née à Floréal. Je garde le souvenir de parties de cache-cache dans les coins et recoins de la cité, des 400 coups qu'on y faisait enfant. J'y suis revenue par la suite pour y travailler, séduite par le projet social, la dimension humaine et la beauté du site. Je trouve que nous avons beaucoup de chance de vivre ou travailler au Logis-Floréal ».

Magali Carlier – Responsable des ressources humaines

Magali est en charge de la gestion du personnel du Logis-Floréal depuis une dizaine d'années. Il y a presque 3 ans, Isabelle Screve, collaboratrice de longue date de la société, est venue la rejoindre et elles forment désormais l'équipe du service RH. Elles échangent quotidiennement avec les travailleurs, répondent à leurs demandes et questions. Elles s'occupent des engagements, de la paie, des congés, des

formations,... Elle aime beaucoup ce travail qui est très varié et toujours plein d'imprévu. Parfois, le fait de ne pas rencontrer les locataires qui sont au centre de l'activité des autres services lui manque. Heureusement, elle a l'occasion de les rencontrer lors d'activités.

« Je profite de l'occasion pour remercier les locataires qui prennent le temps d'envoyer un mot de remerciement lorsqu'ils ont apprécié le travail d'un collaborateur. C'est toujours très encourageant et motivant pour nous ! »

Béatrice Léonard – Responsable du service technique

Béatrice coordonne les tâches et fonctions au sein du service technique, et elle apprend chaque jour, dit-elle. Architecte de formation, elle travaille au Logis-Floréal, car elle y rencontre la combinaison de ses valeurs, préoccupations et aspirations.

Elle a beaucoup d'anecdotes sur ses journées à la Villa Miraval et sur le terrain :

« Les moments de partage et d'histoire à l'issue d'une visite technique qui donne tout son sens à notre travail. Le sourire de quelqu'un qui pensait que l'on n'allait pas le dépanner « aujourd'hui », la colère de quelqu'un qui ne comprend pas que nous n'intervenons pas « tout de suite ». Le temps qui nous manque toujours, que l'on prend parfois pour s'écouter, se parler, s'observer, les rires qui fusent et dégringolent par les portes des bureaux toujours ouvertes, ... la vie quoi ! »

Ingrid Plancqueel – Responsable du service locatif et social

Ingrid est en charge du service locatif et du service social, celui qui se charge de tous les aspects (sauf techniques) de la vie du locataire dans son logement (attribution des logements, mutations, calcul des loyers, actions préventives, actions collectives, accompagnement social des locataires, projet 100^{ème} anniversaire du Logis-Floréal, etc.). Elle est également le back-up de Daphné Godfirnon. Elle apprécie de travailler au Logis-Floréal pour le cadre de travail exceptionnel, l'équipe, les projets et les missions de la société.

Son endroit préféré dans les cités-jardins ?

« Tous les espaces verts « intérieurs » peu connus, véritables petits havres de paix... »

Annie Vanbalthoven – Responsable du service juridique

Annie met son grain de sel partout où apparaît un besoin de défendre les intérêts légaux du Logis-Floréal ou de sécuriser ses relations contractuelles. Ceci l'amène à assurer la gestion des dossiers assurances, des relations avec les propriétaires, les fournisseurs, les locataires commerciaux et le contentieux relatif à toutes ces matières, hormis le contentieux locatif. Le lancement de marchés publics occupe aussi une bonne partie de son temps, en collaboration avec le service technique.

Pourquoi travailler au Logis-Floréal et pas ailleurs ?

« J'aime y travailler car j'y retrouve la variété des tâches, l'autonomie, la décontraction dans le travail, la dimension humaine en accord avec mes valeurs et surtout une ambiance de travail entre collègues fluide et agréable ».

Luis Gomes – Responsable du service comptable

Luis est en charge du service comptabilité de la société. Son équipe se compose de 4 collaborateurs qui s'occupent d'une multitude de tâches touchant de près ou de loin à tous les aspects financiers de la société. Ils/elles s'occupent des comptes financiers de la société, des paiements, des subsides, de la valorisation des investissements, des décomptes de charges, du précompte immobilier et plein d'autres choses, qu'il est sûr, tout le monde trouve très intéressant. Le service comptable est celui avec lequel les locataires sont le moins en contact, néanmoins ils sont avides de contacts.

Ce qu'il aime au Logis-Floréal ?

« La diversité des tâches d'une journée mais également les échanges avec les collègues et les locataires dans lesquels on apprend tous les jours ».

— Géraldine THOMAS —

Les talents des cités-jardins
Les grandes heures du basket dans les années 70

Le 100^{ème} anniversaire est l'occasion de revenir sur les grandes heures du Logis et de Floréal. Dans les années 70, l'équipe féminine de basket du Logis a été championne de Belgique à trois reprises. Le décès récent de Roland Braekmans (1931- 2021), coach adulé de cette équipe, est l'occasion de revenir sur ce fait marquant et de lui rendre hommage. Cécile Honhon (son épouse et ancienne joueuse) et Nathalie Van Den Brande (joueuse) nous parlent de cette période.

Roland Braekmans est un enfant du Logis. Joueur de basket international, il a commencé sa carrière de basketteur au Logis, avant d'y revenir à la fin des années 50 comme entraîneur coach de l'équipe masculine. Dans la foulée, il a créé l'équipe féminine. De l'avis de Cécile et Nathalie, c'était un bel homme, souriant, qui avait une bonne intuition, de l'humour et de la psychologie. C'était la cheville ouvrière du club : à la fois gestionnaire, entraîneur coach, ou même gonfleur de ballons, il faisait tout, de façon bénévole. Avec Cécile, il entraînait aussi les jeunes à Miraval.

Cécile a reçu beaucoup de témoignages de sympathie après son décès. Elle nous ouvre son album photo.



La photo en noir et blanc a été prise en 1970 sur le terrain de basket de l'avenue Georges Benoit. On y voit Cécile en plein saut, avec en arrière-plan la rangée de maisons de la rue des Courlis. « Cécile était une star », dit Nathalie. Elle avait une technique bien particulière « le jump shot », qui consistait à sauter verticalement avec la balle, et à tirer ensuite. C'est sur ce terrain qu'elles sont devenues championnes de Belgique en 1971. Nicole Dieu toujours habitante du Logis faisait aussi partie de l'équipe.

L'équipe a également été championne en 1972 puis 1975. A cette époque, il y avait une buvette à la Villa Miraval. Un petit hall sportif avait également été construit en contrebas de la Villa (il est devenu la Régie des ouvriers du Logis-Floréal), et il y avait beaucoup de supporters dans le quartier qui venaient assister aux matches le dimanche après-midi.

Le basket est un jeu à la fois collectif et individuel, intuitif et intelligent, qui nécessite d'être tactique. C'est un vrai sport d'équipe, très intense. Dans l'équipe du Logis, il y avait une très bonne cohésion au sein de l'équipe, ce qui fait dire à certaines que c'est le coach qui leur a permis d'arriver en tête du championnat de Belgique. A l'époque, les journaux parlaient de « l'esprit de clocher dans ce qu'il a de sympathique » du Logis. Il n'y avait pas de jalousie, ni d'argent en jeu, mais plutôt le plaisir de faire ensemble, une forme de joie collective. Grâce à Roland, chaque joueuse était amenée à donner tout son potentiel. Cécile dit qu'elle retrouve cet esprit de solidarité au sein de la Ferme du Chant des Cailles, où elle est très active.

Cécile Honhon et Roland Braekmans se sont mariés en 1973, puis elle a quitté l'équipe nationale en 1976, à la naissance de leur première fille, mais continue à jouer au club sportif le Logis. Dans les années 80, Roland a vendu le matricule du club, car ce n'était plus possible de suivre en division 1, il fallait acheter et payer des joueuses. Il a recommencé avec Cécile et des jeunes une autre équipe à « la Brise », qui ne voulait pas monter de division.

Nathalie Van Den Brande, qui commença toute jeune le basket au Logis, arrivée une quinzaine d'années après Cécile, a également fait une carrière dans une équipe de basket en division 1, où elle a rencontré son époux, Jürgen Van Meerbeeck, excellent joueur devenu entraîneur réputé. Aujourd'hui, leur fille tient la buvette du stade des Trois Tilleuls. C'est une bonne joueuse de basket, comme une des filles et deux petits-fils de Roland Braekmans. Les générations suivantes ont pris le relais.

Dans le cadre du 100^{ème} anniversaire du Logis-Floréal, nous souhaitons faire revivre l'esprit de l'époque et proposer une compétition de basket aux Trois-Tilleuls. En attendant, nous espérons que vous pouvez sentir l'esprit qui prévaut encore sur le terrain de basket de l'avenue Georges Benoit, qui vient tout juste d'être remis en activité.



Nathalie Van Den Brande et Cécile Honhon

Si vous avez connaissance d'un.e voisin.e disposant d'un talent, ou si vous-même êtes artiste-peintre, musicien.ne, photographe, sportif.ve, cuisinier.e, grand bricoleur.se ... n'hésitez pas à contacter Delphine Jacques via l'adresse 100ans@lelogisfloreal.be. Nous nous ferons un plaisir de vous/les rencontrer pour montrer la diversité des talents existant au sein des cités-jardins.

— *Propos recueillis par Delphine JACQUES et Géraldine THOMAS* —

Comment sont financés les chantiers de rénovation au Logis-Floréal?

Dans chaque magazine, nous présentons les chantiers de rénovation des logements du Logis-Floréal. En effet, en plus de remises en état à la suite du déménagement d'un ménage-locataire, la société réalise des chantiers de grande envergure (appelés « chantiers d'investissement »), qui

visent à l'amélioration des logements. Ils touchent des groupes entiers de maisons ou d'appartements, et concernent par exemple la rénovation des toitures, la restauration des châssis, le remplacement des chaudières, les travaux de rénovation des maisons vides, ... Ces chantiers s'étalent sur plusieurs années et nécessitent des fonds importants.

Les coûts de ces chantiers (études et travaux) sont élevés. Les fonds propres du Logis-Floréal proviennent uniquement de la recette des loyers : ils sont limités. Ils ne permettent donc pas de financer ces grands projets. Pour cette raison, la société doit se tourner vers d'autres sources de financement.

Voici les principaux types de financement que nous sollicitons auprès des institutions régionales et leur impact sur votre loyer :

Les avances

Il s'agit de prêts octroyés à la SISF pour les chantiers d'investissement et qui doivent être remboursés sous la forme d'annuité (c'est-à-dire annuellement). Ils correspondent généralement à 50 % du montant

des travaux. La SISF doit répercuter le montant des travaux financés par des avances dans les loyers perçus.

Les subsides

Il s'agit d'une aide financière qui ne doit pas être remboursée. La SISF bénéficie de différentes catégories de subsides. Les subsides octroyés dans le cadre des chantiers d'investissement (soit les « autres » 50 % du montant des travaux). Nous sollicitons également des subsides à la restauration des composants classés de certains logements (toitures, façades, châssis et abords), c'est-à-dire des subsides régionaux « Monuments et Sites ». En général, ces subsides couvrent 80 % des travaux de restauration.

Les subsides permettent à la SISF de financer une partie des travaux sans devoir les répercuter dans les loyers.

Les primes

Il s'agit d'une aide financière non remboursable qui incite et encourage à la réalisation de travaux. Celles que nous sollicitons systématiquement sont les « primes énergie ». Elles portent sur les travaux d'amélioration en matière d'énergie : l'isolation des toitures et façades ; le placement de châssis performants ; le placement d'installations de chauffage et de ventilation mécanique performantes.

Tout comme les subsides, les primes n'impactent pas le montant du loyer.

Les fonds propres

Ils sont utilisés pour réaliser les travaux réalisés dans les logements au départ d'un ménage-locataire.

Parfois, quand les financements obtenus (avances, subsides ou primes) ne sont pas suffisants pour couvrir tous les coûts d'un chantier d'investissement, nous devons faire appel aux fonds propres. Dans ce cas, le loyer est impacté.

— Cédric EMBISE —



Quelles sont les grandes étapes d'un chantier d'investissement?

Lorsque nous envisageons des travaux de rénovation importants au sein d'un groupe d'immeubles ou de maisons, il faut compter plusieurs années afin de les réaliser. En effet, il y a de nombreuses étapes avant l'exécution d'un chantier. Pour que vous sachiez tout, voici celles auxquelles nous devons nous conformer.

1. Identification des besoins et mise au point du programme des travaux :

Ce sont vos demandes et réclamations ainsi que la connaissance du site par nos équipes techniques qui conduisent à l'identification des travaux à réaliser en matière de sécurité, d'hygiène et de confort. Le logiciel informatique « Antilope » qui nous informe de l'état de vétusté des maisons et des immeubles à appartements complète notre diagnostic.

Ce dernier permet à notre Conseil d'administration d'arrêter une liste de projets. Cette étape peut s'étaler sur plusieurs mois lorsqu'une étude de faisabilité est confiée à un architecte ou ingénieur extérieur.

2. Demandes de financements et financements accordés :

Tous les 4 ans, un appel à projets est lancé à l'initiative du Gouvernement Bruxellois. La SLRB (Société de Logement de la Région Bruxelloise) collecte les demandes provenant de toutes les SISP, les analyse et les soumet à l'approbation du Gouvernement. Celui-ci répartit le budget régional entre les différentes demandes sur base de critères prédéfinis et suivant une clé de répartition équitale. Cette étape s'étale sur 12 mois.

Dès l'obtention des financements, une véritable course contre la montre est lancée : la SISP a un délai de 4 ans pour lancer les travaux. Ce délai peut paraître long mais en réalité, il est très court. De nombreuses étapes doivent être remplies, entre procédures de marchés publics, permis et autorisations diverses à solliciter.

3. Études et préparation du dossier technique pour exécution des travaux :

Cette étape est importante, elle va conditionner toute la suite du déroulement du chantier. Elle est constituée de nombreuses tâches parmi lesquelles figurent :

- La désignation des architectes et ingénieurs qui vont nous épauler jusqu'à la fin des travaux, ainsi que des coordinateurs sécurité santé et géomètres ;
- Les demandes d'autorisations et de permis à l'Urbanisme, à la Direction du Patrimoine Culturel (les Monuments et Sites), à Bruxelles-Environnement et aux Pompiers.

4. L'élaboration des cahiers des charges qui serviront à exécuter les travaux :

Le cahier des charges précise les travaux, le contexte (exemple travaux en logements occupés),...

5. Désignation de l'entrepreneur chargé de réaliser les travaux. Ce sont les étapes finales :

La désignation de l'entrepreneur s'étale sur 8 mois au maximum ;

Le délai d'exécution du chantier est fonction des projets. Il n'est en général pas supérieur à 2 ans.

En conclusion, la durée moyenne d'un projet d'investissement, de l'identification des besoins à l'achèvement des travaux, est de 6 à 7 ans.



Exemple : chantier de restauration des enveloppes et abords de 60 appartements type maison-duplex à Floréal.

Il s'agit de 15 blocs de 4 appartements situés dans le quartier Ellébore – Salvias – Silènes- Scabieuses (autour de la place du Jeu de Balle). Les travaux concernent :

- Les menuiseries extérieures (châssis, portes, auvents et lucarnes),
- Le crépi des façades, les toitures et leurs accessoires
- Les aménagements extérieurs (terrasses et passages, les escaliers et portillons).

Étapes du projet



La question technique

Nos amis les sterfputs

Au Logis-Floréal, la conception du raccordement des maisons à l'égout demande un entretien particulier de ce qu'on appelle en Belgique un « sterfput ».



Ce dispositif n'est rien d'autre qu'un avaloir muni d'un siphon, et surmonté d'une petite grille amovible. Il est situé à l'extérieur de la maison, en général sur la terrasse à proximité de la fenêtre de la cuisine. Parfois, il se trouve en cave, au sol d'une petite alcôve donnant à l'extérieur via un soupirail.

Le sterfput ne reçoit que les « eaux grises » (eaux savonneuses provenant de la douche/bain, du lavabo et de l'évier), et retient donc une grande partie des graisses et dépôts de savon qui figent sur ses parois. Il permet donc d'éviter qu'un bouchon ne se forme plus loin dans l'égout lorsque ces eaux grises se mélangent aux eaux fécales issues du WC et aux eaux pluviales issues du trop-plein de la citerne d'eau de pluie.

Pour permettre le bon fonctionnement de ce précieux dispositif, il est indispensable de procéder à l'entretien du sterfput au moins 4 fois par an (un entretien par saison). Cet entretien consiste à enlever la grille du sterfput et à retirer à l'aide de vieux gants de vaisselle, par exemple, les dépôts de graisse et de savon ayant figé sur les parois. Ces dépôts doivent être jetés dans la poubelle

(PAS dans le WC, évidemment!). Ensuite, il faut rincer en jetant un seau d'eau chaude dans le sterfput, et replacer la grille.

Le débouchage du sterfput fait partie de l'entretien courant qu'un locataire doit effectuer. N'oubliez pas à chaque changement de saison! A défaut, toute intervention de débouchage vous sera facturée si nous constatons sur place que le bouchon était dû au manque d'entretien du sterfput.

N'hésitez pas à contacter le Service technique si vous avez des questions à ce sujet.

— Sébastien LOODTS —

Comment éviter l'incendie dans votre logement?

Cet hiver, deux maisons du Logis-Floréal ont été fortement endommagées par des incendies domestiques. Fort heureusement, aucun blessé n'a été à déplorer. Voici quelques conseils pratiques :



Conseils incendie :

- **Salle à manger :** Ne laissez jamais de bougies à proximité de matériaux inflammables sans surveillance.
 - **Salon :** Ne surchargez pas vos circuits électriques.
 - **Cuisine :** Ne laissez jamais une casserole sur le feu ou une friteuse sans surveillance. Ne laissez pas d'allumettes ou de briquets à la portée des enfants.
 - **Garage / cave :** Les produits inflammables dans des récipients hermétiquement fermés. Tenez-les à l'écart de toute source de chaleur.
 - **Hall :** Prenez soin du détecteur incendie : Dépoussiérez-le régulièrement. Avertissez le service technique du Logis-Floréal s'il clignote. Ne le démontez pas.
 - **Chambre :** Ne fumez jamais au lit. Débranchez le fer à repasser si vous ne l'utilisez pas.
 - **Salle-de-bain :** Ne mettez rien à sécher sur les convecteurs. N'utilisez jamais d'appareils électriques avec les mains mouillées ou à proximité de la baignoire / douche
- Appelez les pompiers (112), toujours et tout de suite et suivez leurs instructions.
 - Donnez l'alerte dans votre habitation.
 - Quittez les lieux en refermant les portes et fenêtres derrière vous.
 - Mettez un linge humide sur votre bouche
 - Restez le plus près possible du sol : il y a davantage d'oxygène.
 - N'utilisez pas l'ascenseur.
 - Ne revenez pas à l'intérieur.
 - Ne vous engagez pas dans la cage d'escalier si elle est enfumée.
 - Signalez-vous à la fenêtre pour les pompiers.

Ces conseils sont issus d'une brochure de la SLRB (Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale). Une vidéo est disponible sur le site: <https://slrb-bghm.brussels/>

La question juridique

Vivre en bons voisins

Que vous soyez nouveau dans le quartier, ou que vous y viviez depuis longtemps, vous vous en doutez: vivre en bon voisinage contribue à améliorer le bien-être dans votre logement. Quelques petits gestes suffisent souvent pour entretenir de bonnes relations avec ses voisins. Le dialogue est essentiel, surtout en cas de conflit.



@ Fernando Cobelo

Nous présentons ici quelques règles de base pour entretenir de bonnes relations avec vos voisins :

Faire attention au bruit

1. Respectez la tranquillité de vos voisins, particulièrement le soir en diminuant le son de votre TV, radio et chaîne hi-fi.
2. Ne claquez pas les portes et les fenêtres de votre logement.
3. Réalisez de préférence les activités bruyantes pendant la journée (aspirateur, prendre une douche, faire du bricolage,...).
4. Si vous organisez une fête chez vous, pensez à en informer les voisins.
5. Pensez à divers moyens permettant d'atténuer le bruit : retirez vos chaussures chez vous, mettez des pantoufles, placez des tapis au sol,...
6. Faites attention au bruit que peuvent faire vos enfants en jouant (cris, sauts, rollers, petites voitures,...).

La propreté dans les immeubles

7. Veillez à maintenir le bon état des couloirs, escaliers et ascenseurs.
8. Ne laissez rien traîner dans les parties communes qui pourraient gêner le passage, par exemple chaussures et parapluie (cela facilite le nettoyage des communs).
9. Utilisez les emplacements prévus pour déposer vos ordures, et respectez le tri des déchets.

La propreté dans les rues.

10. Utilisez des poubelles rigides pour protéger vos sacs poubelles blancs. Ainsi, les sacs ne seront pas déchiquetés et répandus sur le trottoir. Attention à ne pas déposer de sacs sur les haies ou aux pieds des arbres !
11. Respectez les jours et les heures de collecte.
12. Déposez les poubelles devant chez vous, et non devant chez votre voisin.

Animaux

13. N'oubliez pas que vous êtes responsable de votre animal domestique
14. Ne laissez pas votre animal de compagnie faire ses besoins dans les parties communes ou sur la voie publique (trottoir, chemins,...) et, en cas d'accident, pensez à ramasser ses excréments.

Que faire s'il y a un conflit avec votre voisin ?

Dans un premier temps, nous vous invitons à privilégier le dialogue avec votre voisin, en allant discuter avec lui/elle du problème. Les conflits sont souvent le résultat de malentendus ou d'un manque de communication. Si cela ne fonctionne pas, le Logis-Floréal n'est pas compétent en matière de conflit de voisinage, mais peut vous écouter, essayer de comprendre l'objet du conflit, et vous aiguiller vers un service compétent, comme un service communal de médiation. La médiation a pour but d'aboutir à un accord entre les parties impliquées dans un conflit. Ceci ne fonctionne que si les deux parties en conflit sont volontaires.

Que faire s'il y a des tensions dans des immeubles ?

Dans certains cas, le Logis-Floréal peut également faire un rappel des règles. Pour des tensions dans les immeubles, par exemple liés à des problèmes de propreté, il est possible d'organiser des réunions de locataires pour discuter de la mise en place de règles communes.

N'hésitez pas à contacter le service social collectif : 0490/52.20.29

Suite à la fusion, il nous paraît important de retravailler le Règlement d'Ordre Intérieur du Logis-Floréal avec les locataires. Nous vous enverrons plus d'informations sur ce projet dans les mois qui viennent.

La lettre du jardinier

La magie du compost

Le printemps est une période idéale pour les bonnes résolutions et les nouveaux projets au jardin. Et si on lançait une zone de compostage? Pour en connaître plus en détail le fonctionnement, nous avons interviewé Norbert Epigé, spécialiste en la matière, qui a accepté de se présenter.

« J'adore creuser des galeries horizontales à maximum 10 cm de la surface du sol, parce que je suis sujet au vertige. J'ai comme mission, assez agréable je dois bien l'avouer, de décomposer un maximum de déchets organiques en les ingurgitant. Vos épluchures de fruits et légumes, quelques résidus de repas cuits ou crus de préférence, font mon régal. Comme dessert j'apprécie particulièrement le marc de café ou de thé, sans ces horribles capsules ou patches en matière synthétique totalement indigestes. Quand l'occasion se présente, je ne dis pas non à quelques bouts de carton ou de papier sans encre qui risquent de me rester en travers du conduit!

Je suis assez fier de prétendre être capable d'ingurgiter quotidiennement l'équivalent de mon propre poids. Essayez voir!

Ma vie est malheureusement assez courte. Elle ne dure que 2 à 3 ans, pendant lesquels j'en profite un max et transforme joyeusement vos déchets de cuisine en merveilleux engrais et compost sentant bon l'humus de la forêt. Vos plantes d'appartement, vos balconnières, vos fleurs et buissons du jardin ou encore vos cultures potagères seront

ravies de bénéficier de cette nourriture saine et revigorante.

Tout cela gratuitement : je ne demande que le gîte et le couvert. Concernant mon milieu de vie, j'ai néanmoins quelques exigences. L'obscurité doit être totale car, nu comme un moi, je ne suis pas équipé pour supporter la lumière. J'apprécie la tranquillité absolue, je ne supporte pas les vibrations. Une bonne oxygénation et un brin d'humidité me raviront.

Je suis Norbert le ver, de la famille des Epigés, humble travailleur du sol, et votre meilleur allié pour réussir votre compost et de jardin. »

Si vous êtes tentés de participer à un projet de compost collectif, ou avez envie d'installer un compost dans votre jardin, manifestez-vous. Norbert et l'équipe des jardiniers se feront un plaisir de vous guider dans vos premiers pas, autour d'un...verre!

— *Propos recueillis sur le tas par
Daniel VAN HASSEL* —

Il y a plusieurs composts de quartier dans les cités-jardins :

- dans la plaine Ortolans / Avocette / Arbalètes
- à l'arrière du bâtiment Trois-Tilleuls
- à la Ferme du Chant des Cailles (du côté de l'avenue des Cailles – en face du N°34)
- aux Terrasses de Maurice (entre la rue des Pétunias et la rue des Cannas)
- dans le bas de l'avenue Georges Benoit
- Un compost est en cours de construction au croisement Vestales/Naiades (près du stade des Trois-Tilleuls)



Ces composts sont publics et accessibles à tous. Pour toute information ou si vous souhaitez l'implantation d'un compost dans votre quartier / immeuble.
Contactez-nous (0490/52.20.29).

Participez au concours de la plus grosse courge!

Il n'a pas pu avoir lieu en 2020, nous remettons le couvert en 2021 ! **Nous invitons les habitants des cités-jardins à participer au concours de la plus grosse courge. Une seule condition : que la courge soit visible de l'espace public, soit en façade, ou dans un espace vert (intérieurs d'îlots, venelles,...). Il est possible de participer seul ou à plusieurs.**

La Ferme du Chant des cailles a passé commande d'une cinquantaine de graines de courges « Atlantic Giant ». Les plants de courges seront distribués les samedis 1er et dimanche 2 mai sur le Chant des Cailles, en échange de l'inscription au concours. Voici le règlement :

- Une seule courge par famille,
- Il est possible de participer à plusieurs (par ex. des voisins, un immeuble, une école, maison de quartier...)



- Le participant s'engage à participer au concours en échange de la remise du plan de courge
- Aucun engrais ou traitement chimique ne sera utilisé
- Trois prix seront remis à l'issue du concours.
- Les gagnants seront les détenteurs des trois plus grandes citrouilles. La mesure des courges aura lieu la semaine du 26/10/2021.

Plus d'infos (par tel) et inscription (par sms) : 0490/52.20.29

La ferme du chant des cailles

Avec l'hiver et le contexte de la crise sanitaire, le rythme des rencontres est ralenti ou presque à l'arrêt à la Ferme du Chant des Cailles. Mais, nous souhaitons profiter du printemps qui amène sa chaleur, sa lumière et fait revivre la nature qui nous entoure en votre compagnie. Et bonne nouvelle: il y a pleins de moyens possibles pour réaliser ce souhait!

Comment participer ?

Le champ est ouvert au public, vous êtes donc tous et toutes bienvenu.e.s pour une balade, une papote amicale, ou bien un bol d'air. Les agneaux viennent d'arriver sur le champ, venez-les saluer! (Avenue des Cailles – en face du n°32).

Le projet écopaturage

À partir de mai, les brebis retraitées seront à nouveau présentes dans le quartier. Les bergers se réjouiraient d'avoir votre soutien aussi bien pour veiller sur le bien-être des brebis que pour assurer les transhumances et déplacer les brebis d'une parcelle à l'autre. Une séance d'information est prévue en ligne en avril.

+ d'infos : bercaill@chantdescailles.be

Activités pour enfants

Tous les mercredis après-midi du 21 avril au 30 juin pour enfants de 5 à 8 ans (voir page 27).

Week-end du 1 et 2 mai

Vente de plants potagers, aromatiques et vivaces (pré-commandes et vente libre) : + d'infos : martin@chantdescailles.be

C'est aussi le week-end qui marque le départ du concours de la plus grosse courge – un plant de courge sera distribué gratuitement à chaque famille qui le souhaite, en échange de la participation au concours (voir règlement p. 19). Rendez-vous au Chant des Cailles entre 13h et 16h. Attention : le stock est limité (50 plants).

Activités régulières sur le champ

- **CHAQUE PREMIER DIMANCHE DU MOIS** A 15h : séance d'information - si vous êtes intéressé par le projet de La Ferme du Chant des Cailles et souhaitez y participer.
- **TOUS LES DIMANCHES** : de 13h à 17h de mars à octobre - vente de fromages, glaces, yaourts du Bercaill ainsi que les herbes aromatiques cultivées, et des animations pour les enfants et les familles.

- **CHANTIERS COLLECTIFS** : tous les premiers samedis du mois de 10h à 17h. L'opportunité de vivre une journée de maraîchage et un moment convivial où s'expriment les solidarités et se tissent des liens.

- **LES AROMATIQUES ET LES MARAÎCHERS** : Il y a encore des places réservées aux locataires du Logis-Floréal pour des abonnements en auto-cueillette. Les abonnements de légumes sont de 24€/mois/personne.

La Ferme du Chant des Cailles a embauché une coordinatrice pédagogique, Fanny Desvachez, que vous croiserez peut-être pendant les prochains mois.



Je me présente, je m'appelle Fanny Desvachez. J'ai grandi dans les Ardennes belge, et riche de 12 ans de voyage et projets à l'étranger, je débarque et découvre Boitsfort et les cités-jardins Le Logis Floréal en tant que coordinatrice pédagogique à la Ferme du Chant des Cailles depuis octobre 2020.

Je découvre la Ferme du Chant des Cailles comme une plateforme qui par la simplicité, la convivialité, la création de liens, et le plaisir comme moteur des projets suscite le partage, la transmission, la sensibilisation à l'environnement. Un exemple me vient en tête afin d'imager ces mots abstraits. Il y a quelques semaines, alors que les troisièmes maternelles de Sainte Thérèse participaient à une animation 'chasse aux légumes' et 'plantation de semis' sur le champ, un petit groupe de femmes profitait du bonheur en plein air autour de pâtisseries marocaines. Une des femmes propose alors quelques pancakes aux enfants et l'échange se

transforme en cours de cuisine, pour enfin se clôturer avec des mercis en français ainsi que des 'shukraan lak' en arabe.

Ce que je cherche en fait à vous partager aujourd'hui, c'est que pour moi, la magie d'une vie passe le plus souvent par les rencontres. Alors, venez, rencontrons-nous, car rendre visite à la Ferme du Chant des Cailles, c'est prendre un bol d'air en pleine ville et en plein confinement. Il est évident que nos activités seront éventuellement adaptées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des règles sanitaires.

Newsletter via notre site internet : <http://www.chantdescailles.be/>



UN COLLECTIF CAMÉRA DANS LES CITÉS JARDINS: Appel à participation pour des réalisateurs et réalisatrices en herbe!

Pour les 100 ans du Logis-Floréal, Mémoire Vive, lance un appel aux habitant.e.s des cités-jardins pour la création d'un collectif de cinéastes en herbe. Il s'agit d'un projet audiovisuel de recueil de récits de vie de l'asbl Vivre chez soi en collaboration avec Marco Perri, réalisateur.

L'objectif est de former un groupe de maximum 8 personnes avec l'envie de partager leur regard audiovisuel sur le quartier. Le/la futur.e participant.e s'engage à s'impliquer d'avril à octobre à travers des ateliers hebdomadaires de vidéo. Au programme, l'apprentissage des techniques de base, le visionnage commun de films en lien avec le quartier ou le thème, des excursions filmiques et tournages dans le quartier, des interviews d'habitants, des visites etc.

A qui s'adresse l'appel à participation? Aux habitants des cités-jardins à partir de 16 ans, intéressés par la vidéo et qui voudraient s'investir dans un projet collectif. Les courts métrages réalisés seront projetés lors des festivités des 100 ans. Vu le nombre réduit de places, nous privilégions la participation de personnes n'ayant pas forcément accès à ce genre d'activités.



Où ? Maison de tous - Square des Archiduc, 1 - 1170 Watermael-Boitsfort
- Horaire: Lundi : 13H30 - 15H30

Quand ? Les ateliers démarrent le 19 avril 2021 jusqu'en octobre 2021 (hors juillet - août). Nous adapterons les ateliers en fonction des mesures sanitaires. La participation aux ateliers est gratuite. Aucun prérequis n'est nécessaire.

Comment s'inscrire ? Les inscriptions se font auprès de Alice Latta par mail info@memoire-vive.be ou par téléphone au 02/6605871 à l'Asbl Vivre chez Soi. Procédure inscription: email ou appel, les personnes seront recontactées pour une rencontre avant l'inscription.

Rencontres « Moments de femmes »

Un jeudi sur deux, de 9h30 à 11h30, des rencontres sont organisées par la maison de quartier des Cités-Jardins. « Moments de femmes » existe depuis 2016 et est né d'une proposition d'habitantes (Mina et Majit) du quartier des cités-jardins.

Le groupe se réunit pour le moment en visio. Si vous souhaitez le rejoindre, vous pouvez prendre contact avec Julie et Coraline, à la Maison de quartier des cités-jardins : 02/733.02.67 - ateliersadultescj@wb1170.brussels

« Ces moments sont d'une grande sensibilité, d'une authenticité, d'une richesse de partages, d'une écoute respectueuse où à chaque rencontre se renforce une belle solidarité et des liens indestructibles. Longue vie à moments de femmes ! » Julie, éducatrice à la Maison de quartier des cités-Jardins

« (...) J'ai eu l'envie de créer ce moment lorsque j'ai rencontré une dame perdue sur le quartier qui ne voulait pas rester sur la commune car elle disait qu'il n'y avait rien, pas de commerces, les gens ne sont pas accueillants, ... C'est chouette car on peut inviter des gens et des associations pour s'informer, discuter, échanger. On a à chaque fois hâte de se retrouver et de se réunir (...). Mina, créatrice et participante

« (...) Il y a un lien entre nous qui s'est installé et on est là pour s'entraider.

Par exemple, lors de la première vague de corona, il y avait une pénurie de masques. A travers notre groupe, une solidarité de création de masques en tissus s'est mise en place. C'est un plaisir pour moi de savoir que j'ai aidé dans ce moment difficile. Maintenant on investit une parcelle sur le chant des cailles qu'on est en train de cultiver et c'est agréable d'être ensemble». Fatiha, participante

« Moments de femmes c'est chaque fois un plaisir renouvelé de se retrouver, de partager les joies et les soucis de chacune, de sentir cette solidarité si chaleureuse entre femmes ». Anne, participante

« (...) C'est une vraie richesse d'échanger, nos préoccupations, nos intérêts, nos cultures autour d'une table à la maison de quartier, sur un écran animé par Julie, dans les rues de notre cité où en jardinant ensemble au chant des Cailles... Vivement l'après virus pour pouvoir se réunir autour du couscous qui attend... » Cécile, participante

— Julie DELANDE et les participantes de Moments de femmes —

Rencontre de mots

Une première expérience d'écriture a été mise en place en partenariat par la Vénérie et l'Espace Mosaïque il y a quelques mois. Les habitants participants avaient beaucoup aimé. On a donc continué! Depuis le mois de janvier, nous nous réunissons tous les derniers vendredis du mois pour un atelier "Rencontres de Mots".

Pas besoin d'être un.e grand.e écrivain.e ou un.e grand.e lecteur.ice, ces ateliers sont faits pour le simple plaisir de s'exprimer et

de partager nos ressentis, que vous pourrez mettre en forme avec l'aide d'un artiste.

« François nous accompagne dans le détricotage des phrases afin de créer un puzzle de mots inspirants. Dans la confiance et la joie partagées. » (Béatrice)

« Un groupe, une assemblée, une rencontre de personnes qui se regardent et se sourient.
Merci la bulle, merci le zoom!
Des paroles échangées, des confidences: oiseaux libres...
Puis chacun, seul en lui même, écrit ses mots. Avec ardeur.
Le partage: lecture/écoute. Un respect donnant et recevant. Une bienveillance.
Et, enfin, la confiance et l'humour nécessaires pour un travail commun sur ces mots intimes
Et entourant de ses longs bras, ce cercle fécond, une pensée, une voix, un regard tantôt grave, tantôt rieur.
Avec des gestes inspirants: un ANIMATEUR! Qui donne âme et forme à ce coeur à coeur. »
(Marie)

Intéressé.e ? Infos & inscriptions via l'Espace Mosaïque - Projet de Cohésion Sociale Trois Tilleuls au 0493 82 84 02

Merci à Marie et Béatrice pour leur partage de témoignages et de textes.

— Un petit recueil réalisé par Estelle de la Vénérie et Magali de l'Espace Mosaïque.
Au plaisir de vous rencontrer! —

Texte Marie

Beauté.

J'étouffe dans mes liens:
cordes corsets, menottes, masques.
Qui naissent de moi et sont nourris par moi.
Beauté,
je ne t'attendais pas,
mais je ne dormais pas.
Tu arrives et soudain m'enveloppes et me développes.
Beauté sans nom et sans limite:
le rouge d'un ciel de Chagall,
le vert d'un bourgeon qui violente sa coque,
le feu doux du soleil en promesse d'être.
Et surtout les couleurs, les teintes, toutes les notes en mélodie,
de toi, musique,
qui me découvres et me pénètres,
qui m'imprimes et m'exprimes...
Enfin, je respire de sanglot et de rire.

Texte Béatrice

Station Beaulieu

Je m'assieds en face de toi
Petit bonhomme
Jambes tendues vers moi
Baskets rouges
Tes yeux rivés sur tes baskets immaculées
Ses yeux à elle rivés sur son smartphone
« Elles sont très jolies ! »
Tu lèves la tête
Tu me souris
Tu me souris
Je te souris

Station Delta

Tes yeux et mes yeux rivés
Sur tes baskets rouges et immaculées
Ses yeux rivés sur son smartphone
Elle se lève
« William ! Hurry up ! »
Tu lèves la tête
Je lève mon pouce
Tu me souris
Tu me souris
Je te souris

Les brèves

Le budget participatif

De nombreux citoyens ont déposé un projet au mois de février dans le cadre du Budget participatif de Watermael-Boitsfort. En avril, il sera l'heure du vote : tous les habitants de la commune sont invités à sélectionner leurs projets préférés. Des dizaines de projets sont présentés.

Il sera possible de voter en ligne, via la plateforme MonOpinion ou via des formulaires papiers et des urnes qui seront placées à certains endroits-clés de la commune (dont l'Espace Mosaïque). Plusieurs projets concernant les Cités-Jardins ont été déposés, n'hésitez pas à aller soutenir vos voisins et leurs projets en votant pour eux !

Les citoyens des quartiers Cités-Jardins et Archiducs se sont mobilisés et ont déposé plusieurs projets très porteurs pour dynamiser la vie locale et favoriser la solidarité. Notamment : « kiosque - guinguette » sur le square des Archiducs, un festival de concerts dans les jardins, journal d'information de l'actualité locale, atelier vélo collaboratif, projet des Ambassadeurs de la propreté... Ce sera l'occasion pour vous tous de participer au futur du quartier, au travers

des votes, ou en rejoignant les équipes citoyennes qui animent le quartier.

Toutes les informations sur <https://wb1170.monopinion.belgium.be/> ou en contactant le Service Participation (participation@wb1170.brussels ou au 02 674 75 36).

Marathon photo le samedi 8 mai

Tu aimes la photo ? Tu vis ou tu passes dans les cités-jardins ?

Seul, ou en groupe, inscris-toi pour participer à un marathon photo de quelques heures dans les cités-jardins du Logis-Floréal.



Le concept est simple : Vous aurez sur une période d'un après-midi des photos à rendre sur 3 thèmes différents. Une fois que vous avez remis le premier thème, vous pourrez partir à la conquête des autres. Pas besoin d'avoir un très bon appareil photo, un smartphone fera très bien l'affaire ! Un jury départagera les photos les plus originales en fin de journée.

Cette activité est organisée dans le cadre des 100 ans du Logis-Floréal.

Pour plus d'infos ou pour s'inscrire, sms/tel au 0490/52.20.29 ou à l'adresse 100ans@lelogisfloreal.be

ACTIVITES POUR ENFANTS LES MERCREDIS APRÈS-MIDI :



ACTIVITES POUR LES 6-12 ANS PAR LA MAISON DE QUARTIER DES CITES-JARDINS :

des activités créatives, sportives, culinaires, nature,... tous les mercredis de 13h30 à 16h30 - 2€/mercredi

Inscription par tel au 02/672 27 33 ou à ateliersenfantscj@wb1170.brussels

ACTIVITES POUR LES 5-8 ANS PAR LA FERME DU CHANT DES CAILLES : LES MERCREDIS « COMPLETEMENT CAILLES » :

activités ludiques et créatives pour découvrir les multiples visages de la Ferme (ses activités, ses animaux & végétaux, ...) 11 mercredis du 21 avril au 30 juin, de 13h30 à 16h ; Prix pour les enfants du quartier du Logis-Floréal : 55€/pour le module

Inscriptions jusqu'au 10/04 : pedagogique@chantdescailles.be + d'infos : 0483/81.60.16

Agenda printemps 2021

MER 14 avril, de 10h à 12h30 : Jeu de piste / La grande aventure du Chant des Cailles, (gratuit) pour enfants de 5 à 12 ans. Rendez-vous à la Ferme du Chant des Cailles.

Inscriptions souhaitées par SMS ou e-mail : 0483/81.60.16 ou pedagogique@chantdescailles.be

SAM 1^{er} et DIM 2 mai : vente de plants de légumes et aromatiques, distribution des plants de courges pour le concours de la plus grosse courge, à la Ferme du Chant des Cailles (pré-commandes et vente libre) : + d'infos : martin@chantdescailles.be

DIM 2 MAI : « Living-Room », 10 habitants ouvrent leur jardin à des musiciens. Un projet de Muziekpubliek, en partenariat avec la Vénerie : + d'infos : www.muziekpubliek.be

SAM 8 mai, 14h : Marathon de la photo (gratuit), tout public, + d'infos et inscriptions : 0490/52.20.29 - 100ans@lelogisfloreal.be

SAM 29/5, 15h : Atelier conte au Chant des Cailles (gratuit), pour enfants de moins de 8 ans: Lecture du livre « Au Chant des Cailles » par Sabine De Greef. Chaque enfant repartira avec le livre (1 livre par famille). **Inscriptions souhaitées par SMS à Cécile : 0485 47 39 83**



NUMÉROS UTILES QUI APPELER ?



À appeler en cas d'incendie / fumée suspecte / fuite de gaz / aide médicale urgente ou tout autre danger réel !
Numéro unique et gratuit pour tous les services d'urgence :
pompiers, police, urgence médicale.

- > **070/245.245** : centre anti poisons (intoxication)
- > **0800/19.400** : odeurs de gaz (Sibelga)

LOGIS - FLORÉAL (de 8h à 12h) : 02/672.33.59 - 02 /672.31.42

Si vous avez un problème technique en dehors de ces heures :

laisser un message sur le **GSM de veille technique : 0472/227.008**

! uniquement du lundi au vendredi de 12h à 19h / w-e de 8h à 18h !

Ce numéro est réservé aux urgences techniques (par ex. : dégâts des eaux importants, problème avec la chaudière collective, problème électrique majeur,...).

PROBLEME TECHNIQUE ?

- > Fuite d'eau (avant compteur) - HYDROBRU : **02/739.52.11**
- > Panne d'ascenseur / KONE : **02/346.21.00**
- > Panne d'électricité : **02/274.40.66** (Sibelga)
- > Panne de chaudière : Bulex >> **02/800.49.03** (si contrat) - votre réparateur (si pas de contrat avec Bulex)

BESOIN MÉDICAL OU SOCIAL ?

- > SOS Médecins : **02/513.02.02**
- > Médecins de garde : **02/479.18.18**
- > Prévention du Suicide : **0800.32123**
- > Télé-Accueil : **107**
- > Ecoute-Enfants : **103**
- > Ecoute jeunes : **078/15.44.22**
- > Ecoute violence conjugales : **0800/300.30**
- > Ecoute senior : **02/223.13.43**

PETIT DÉPANNAGE ?

- > Compagnons dépanneurs : **02/537.51.30** (9h30 à 12h)
- > Les Petits boulots : **02/548.98.00**
- > Entraide & Culture : **02/539.43.61**

PROPRETÉ ?

- > Bruxelles-Propreté : enlèvement des encombrants : **0800.981.81**
- > Service Propreté de la Commune de WB : **02.674.74.36**